Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260706-2026_06_05_11-DE

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **6 JUILLET 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
29 juin 2026	10 JUIL. 2026	15	11	13

Le **six juillet** deux mil **vingt-six**, à **vingt** heures, le Conseil Municipal, composé de 15 membres en exercice, convoqué le 29 juin 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de M. Éric HAMEL, Maire.
Etaient présents : MM. Éric HAMEL, Karine LEUTELLIER, Anne BECKER, Patrice LEJEANVRE, Nathalie GERARD, Marine HEUDES, Serge ANDRE, Maël BODIN, Marie THEBAULT, Jean-Philippe LIARD, Elodie MOULIN
Présents par procuration : Mme Stéphanie RACLE a donné procuration à Éric HAMEL, Sébastien HILPRON a donné procuration à Karine LEUTELLIER
Absente excusée : Mme Lisa-Marie COUSIN
Absent : M. Michel ROQUAIS
Secrétaire de Séance : Mme Élodie MOULIN
Date d'affichage : 10 JUIL. 2026
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le : 10 JUIL. 2026
et publication ou notification
du : 10 JUIL. 2026

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 20h10

Délibération N°2026-06-05/11 :

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT– DM n°1

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU le budget annexe Assainissement ;

VU la délibération n° 2026-04-06/15 du 27 avril 2026 adoptant le budget Assainissement ;

Considérant que l'affectation du résultat nécessite un ajustement des crédits au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de procéder à la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
COMPTE	LIBELLÉ	DEPENSES	RECETTES
023	Virement à la section d'investissement	- 4 000 €	
002	Excédent de fonctionnement reporté		- 4 000 €

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260706-2026_06_05_11-DE

SECTION INVESTISSEMENT			
COMPTE	LIBELLÉ	DEPENSES	RECETTES
021	Virement de la section de fonctionnement		- 4 000 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		+ 4 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide d'approuver la décision modificative telle que présentée ci-dessus ;**
- **Précise que la présente délibération sera annexée au budget annexe Assainissement de l'exercice 2026 ;**
- **Dit que la présente délibération sera transmise au Service de Gestion Comptable de Dol-de-Bretagne.**

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Élodie MOULIN

Le Maire,

Éric HAMEL

MAIRIE DE SOUGEAL